

## Accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés (AGIR)

## LETTRE DE COMMANDE POUR LA REALISATION DES DIAGNOSTICS PRE-OPERATIONNELS

<u>Objet</u>: Réalisation d'un diagnostic pré-opérationnel dans la perspective du déploiement d'un programme AGIR dans le département de l'Ain.

P/I: Cahier des charges des diagnostics pré-opérationnels AGIR

Madame, Monsieur,

La présente consultation est organisée conformément à l'article L 2120-1 et R 2122-8 du code la commande publique dans la perspective de l'élaboration d'un diagnostic préalable au déploiement d'un programme d'accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés (AGIR) dans le **département de l'Ain**.

Dans ce cadre, vous êtes invités à remettre une offre par retour de mail comprenant :

- une présentation synthétique du candidat;
- un RIB de votre société;
- un extrait récent de K bis;
- vos attestations fiscales et sociales;
- un mémoire technique décrivant :
  - o la méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation;
  - la description des livrables devant être produits et les délais associés;
  - les moyens humains mobilisés, notamment le nombre et le profil-type des personnes proposées pour la réalisation de la prestation;
- un budget prévisionnel.

Les documents relatifs à la candidature et à l'offre doivent être adressés <u>uniquement par voie</u> <u>électronique</u> aux adresses suivantes : ddets-ahi@ain.gouv.fr.

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- prix de la prestation;
- méthodologie employée, notamment analyse des sources documentaires et entretiens avec les acteurs locaux de l'intégration ;
- évaluation de l'architecture partenariale existante;
- préconisation et validation de la nécessité du déploiement d'un programme AGIR au regard du contexte départemental.

La date limite de remise des offres est fixée au 31 août 2022 à 16H00.